

SAUVIGNET Bernard – Assureur COVEA

Suite à un entretien avec Mme Anne LAURENT-VANNIER, j'ai l'honneur de présenter ma candidature pour être administrateur de FRANCE TRAUMATISME CRANIEN.

Je suis issu du monde de l'assurance puisque je travaille au sein du GROUPE COVEA AIS (GMF-MAAF-MMA) où au départ en retraite de Philippe HINGRAY, que vous avez élu administrateur à plusieurs reprises, je prendrai la responsabilité du Pôle Performance Corporelle et Juridique.

J'ai commencé ma carrière professionnelle en 1978, au sein de GMF, où j'ai exercé les fonctions d'inspecteur corporel sur le terrain après avoir fait l'Ecole Nationale d'Assurances. A partir de 1993, il m'a été confié le management d'équipes de gestion ; puis en 2008, lors de la constitution du groupe COVEA, j'ai été chargé de développer le concept de la MAISON DES QUATRE sur plusieurs territoires. En 2011, COVEA AIS m'a confié la responsabilité de son réseau d'inspecteurs corporels. Je remplacerai Philippe HINGRAY, le 5 juin prochain, dans ses responsabilités actuelles.

Tout au long de ma vie professionnelle dans le monde de l'assurance, j'ai toujours considéré que nous pouvions être plus efficaces dans la prise en charge des conséquences des accidents et que si l'indemnisation financière est une chose indispensable, elle n'est pas suffisante à régler les difficultés des gens dans leur vie de tous les jours. Les situations rencontrées sont très différentes tant sur le plan médical que sur le plan social. Chaque cas est un cas et tous doivent être considérés dans leur singularité.

La vie de la personne et de son entourage bascule avec l'apparition du handicap et ses conséquences. Un accompagnement précoce et constant doit être mis en place et l'assureur doit être facilitateur tout au long de ce parcours ; il doit y être associé et il doit y assumer toutes ses responsabilités. Les activités d'assurances ont su développer des services et des moyens humains importants pour mettre à disposition les ressources qui sont de nature à faciliter à la reconstruction de la vie de demain. Cet accompagnement est fondamental et il doit être renforcé selon des modalités qu'il reste à élaborer. Telles sont mes convictions. Je me suis intéressé depuis toujours, tant sur le plan humain, que sur le plan professionnel au handicap et aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer le quotidien des personnes confrontée à ces situations. Je souhaite donc poursuivre cette action au sein de votre organisation et apporter ma modeste contribution à vos réflexions.